



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada

Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4298

SEP 21 1988

**NOTICE OF APPROVAL**

**AVIS D'APPROBATION**

Issued by statutory authority of the  
Minister of Consumer and Corporate  
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire  
du Ministre de Consommation et Corpor-  
ations à la demande de:

A & D Engineering Inc.  
P.O. Box 32427  
San Jose, California  
U.S.A. 95152

for the following device(s):

pour (les) l'appareil(s) suivant(s):

DEVICE TYPE /  
TYPE D'APPAREIL:

Electronic Weight Indicator /  
Indicateur pondéral électronique

MANUFACTURER /  
FABRICANT:

A & D Company Limited  
Shintaiso Bldg. #152-10-7  
Dodgezaka-2 Chome, Shibuya  
Ru Tokyo, Japan/Japan

MODEL DESIGNATION(S) /  
DÉSIGNATIONS DU(DES) MODÈLE(S):

AD - 4323

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /  
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

10 000 increments are available  
for weight display by X1, X2, X5, X10,  
X20 X50 with a programmable decimal.

10 000 incrément sont disponibles  
pour l'affichage du poids par  
multiplicateurs de 1, 2, 5, 10, 20 et  
50, le point décimal étant programmable

NOTE: This approval applies only to  
devices, the design, composition,  
construction and performance of which  
are, in every material respect,  
identical to that described in the  
information submitted; and are typified  
by the sample(s) submitted by the  
applicant for evaluation for approval  
in accordance with sections 14 and 15  
of the Weights and Measures Regula-  
tions. The following is a summary of  
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne  
vise que (les) l'appareil(s) dont la  
conception, la composition, la  
construction et le rendement sont  
identiques, en tout point, à celui  
(ceux) qui est(sont) décrit(s) dans la  
documentation reçue et pour lequel  
(lesquels) des échantillons représenta-  
tifs ont été fournis par le requérant  
aux fins d'évaluation, conformément aux  
articles 14 et 15 du Règlement sur les  
poids et mesures. Ce qui suit est une  
brève description de leurs principales  
caractéristiques.

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The approved device is an electronic digital micro-processor controlled weight indicator with an optional EIA-RS-232C/20 ma current loop interface for data transmission.

This device when interfaced to an approved and compatible weight platform becomes a weighing system.

The following controls are incorporated in the polycarbonate membrane keyboard:

"STAND BY/OPERATE" button, used to turn the display ON/OFF. (Not the power).

"ZERO" button, used to reset the scale to zero condition.

"GROSS/NET" button, used to alternate from net mode to gross mode.

"TARE" button, used to set a tare weight.

"PRINT" button, used to print a label.

Annunciators are provided for: zero, motion detection, gross net, tare entered, lb, kg. Note that the device is fitted with a unit of weight converting switch located at the back of the device.

The device is fitted with three internal switches. DIP-SWITCH #1 for setting the device in a Self-Diagnostic test. DIP Switch #2 for setting the device into calibration mode. DIP-SWITCH #3 for F-function mode i.e. decimal point adjustment, automatic zero tracking compensation and motion detection.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Il s'agit d'un indicateur pondéral électronique à affichage numérique géré par un microprocesseur pouvant être équipé d'une boucle de courant d'interface EIA-RS-232C/Zoma pour la transmission des données.

Cet appareil, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage compatible et approuvée, constitue un ensemble de pesage.

Les commandes suivantes sont incorporées au clavier à membrane de polycarbonate:

une touche "STAND BY/OPERATE" qui sert à allumer ou éteindre le dispositif d'affichage (et non à couper l'alimentation à l'indicateur);

une touche "zéro" qui sert à remettre la balance à zéro;

une touche "GROSS/NET" qui permet de passer du mode de détermination du poids net au mode de détermination du poids brut, ou l'inverse;

une touche "TARE" utilisée pour fixer une tare;

une touche "PRINT" utilisée pour faire imprimer une étiquette;

Des voyants sont associés à la mise à zéro, à la détection de mouvement, au mode de pesage en poids brut et en poids net, à la confirmation de l'introduction de la tare et au pesage en lb ou en kg. Il est à noter que l'appareil est équipé d'un commutateur de conversion des unités de pesage situé à l'arrière de l'appareil.

L'appareil comporte interrupteurs internes à positions multiples. Le premier soumet l'appareil au test d'auto-diagnostic, le deuxième met l'appareil en mode d'étalonnage et le troisième est associé au mode de fonctionnement-F, c'est-à-dire le réglage du point décimal, la compensation du repérage automatique du zéro et la détection de mouvement.

## SUMMARY DESCRIPTION: (Continue)

The enclosure is constructed from plastic and can be sealed externally, however the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

## APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

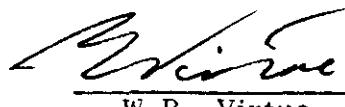
## DESCRIPTION SOMMAIRE: (suite)

Le bâti est fabriqué de plastique et peut être plombé de l'extérieur, mais il n'est toutefois pas conçu pour être plombé conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

## APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus a(ont) été évalué(s) conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.


 SEP 21 1988

W.R. Virtue

Chief  
Legal Metrology Laboratories

Chef  
Laboratoires de Métrologie légale

